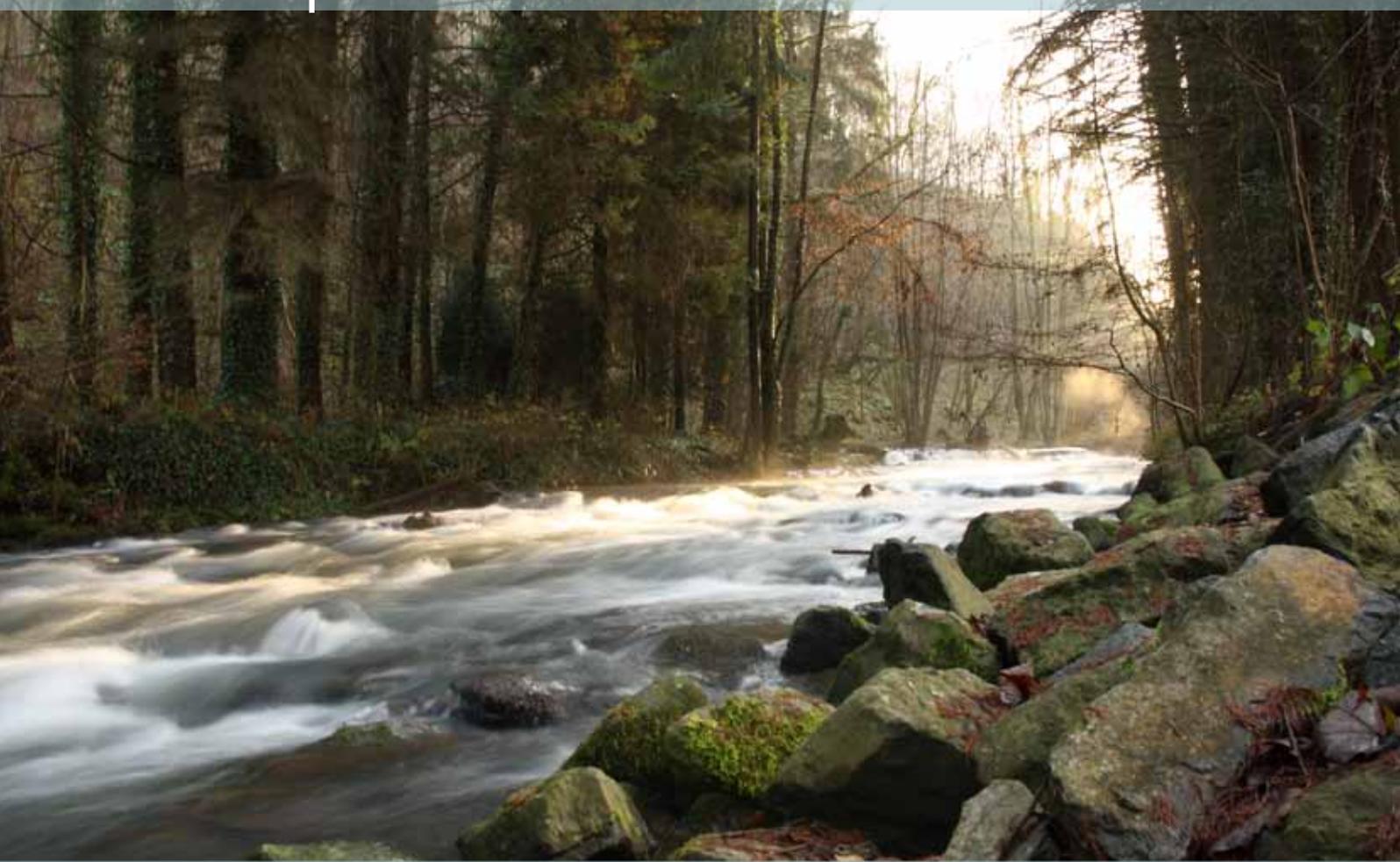


LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin d'information • n°73 • Septembre 2013



Sommaire

Gestion

p. 2 : Nettoyage des déchets le long des cours d'eau par les ouvriers « Wallo'Net » : bilan du projet

p. 4 : Renforcement des actions de gestion des plantes invasives en Haute-Meuse

Actualité

p. 5 : Atlas du karst Wallon : 3 monographies descriptives des rivières et sites souterrains en Haute-Meuse

p. 6 : Bientôt un nouveau Protocole d'Accord pour les partenaires du CRHM

p. 7 : Enquête publique

Le 30 juillet dernier à Chansin, un bilan du projet Wallo'Net a été dressé après deux années d'activité le long des cours d'eau. Le travail accompli par l'ensemble des ouvriers qui ont œuvré dans ce cadre fut remarquable. Je tiens donc à leur exprimer des remerciements particulièrement vifs et chaleureux ainsi qu'aux 7 communes partenaires de ce projet qui en ont assuré le soutien logistique au travers de leur Service travaux. Mais tant les dépôts sauvages de déchets que la prolifération des plantes invasives le long de nos rivières restent extrêmement préoccupants. J'en appelle à plus de civilité. Quand les gens comprendront-ils que c'est leur propre environnement qu'ils mettent en péril ?

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin consacré également à la sortie de l'atlas du karst des bassins versants du Burnot et de la Mollignée, au projet de Protocole d'Accord 2014-2016 des partenaires du CRHM, à la campagne de gestion des plantes invasives de cet été et à la prochaine enquête publique sur l'Eau lancée par le Service public de Wallonie.

Jean-Marc VAN ESPEN,
Président du CRHM



GesTion

NETTOYAGE DES DÉCHETS LE LONG DES COURS D'EAU PAR LES OUVRIERS « WALLO'NET » : BILAN DU PROJET

Le programme Wallo'Net III (création d'emploi et propreté environnementale) a permis au Contrat de rivière Haute-Meuse d'engager, en août 2011 et pour une durée de deux années, trois ouvriers dont la mission principale était le ramassage des déchets sauvages situés dans le lit et le long des berges des cours d'eau. Pour rappel, 7 Communes avaient adhéré à la démarche (Andenne, Assesse, Ciney, Hamois, Onhaye, Profondeville et Yvoir).

Précisons que cette équipe d'ouvriers fut opérationnelle par tous les temps, sauf en période de crues et en présence de neige (49 jours d'intempéries ont été comptabilisés au cours des deux années). Pratiquement, cela représente 297 jours de travail/homme sur le terrain. Les journées restantes ayant été consacrées au suivi de formation par les travailleurs (31 jours ont été affectés à ce volet du projet).



Les Services travaux communaux ont assuré la gestion journalière des travailleurs (accompagnement et mis à disposition d'un véhicule) et la reprise des déchets récoltés



4350 sacs poubelles ont été remplis en deux années, soit environ 100 tonnes de déchets. Si l'on ajoute les pneus, jantes, piquets, tôles, barrières et autres ferrailles récoltés, ce chiffre peut très certainement être doublé





Des objets insolites ont parfois été retrouvés dans le lit du cours d'eau comme de vieux fusils, des têtes d'obus et des cartouches datant de la seconde guerre mondiale

Les enseignements suivants peuvent être tirés de ce programme :

- l'amélioration durable observée le long des cours d'eau sur les communes rurales (Hamois et Onhaye) ;
- le problème des traversées urbaines où la récurrence des déchets a malheureusement été remarquée (ex : Ciney, Yvoir, Profondeville, Andenne...);
- l'effet pervers du passage régulier des agents sur certains tronçons de cours d'eau où la population jetait ses déchets volontairement afin qu'ils soient ramassés par les ouvriers Wallo'Net ;
- la bonne collaboration avec les agents constateurs (Ciney) et agents de quartier des Zones de Police (Andenne, Yvoir), mais aussi la difficulté de dresser des PV ;
- la nécessité de poursuivre les efforts d'information et de sensibilisation.



Un bilan du projet a été présenté à Chansin (Yvoir) le long du Bocq le 30 juillet dernier



Le système d'amendes administratives permet aussi de sanctionner les incivilités environnementales lorsque les auteurs des dépôts sauvages de déchets sont identifiés



En effet, outre cet aspect « gestion », le programme Wallo'Net III a également permis de conscientiser et sensibiliser un ensemble de riverains à la problématique des déchets sauvages le long des cours d'eau. Cette mission d'information et de sensibilisation continuera bien entendu à être menée par le Contrat de rivière Haute-Meuse, notamment au travers d'opérations rivières propres avec des bénévoles, en collaboration avec l'Administration wallonne, la Province de Namur, les communes et les associations qui sont partenaires de cette démarche « Contrat de rivière ».

Ce point paraît capital car il est interpellant de se rendre compte de la quantité de déchets que les ouvriers ont pu récolter, mais aussi du type de déchets qu'ils ont parfois ramassés (des bidons d'huile moteur et de mazout et des batteries usagées ont été trouvés dans le lit des cours d'eau). Ces atteintes environnementales contribuent à la dégradation de l'écosystème du cours d'eau et sont visuellement peu agréables à observer. Un appel est donc lancé à la responsabilité de chacun pour davantage de civisme afin de préserver ce milieu naturel et maintenir un cadre de vie agréable.

Les traversées urbaines présentent souvent des quantités importantes de déchets le long des berges et dans le lit du cours d'eau



RENFORCEMENT DES ACTIONS DE GESTION DES PLANTES INVASIVES EN HAUTE-MEUSE

En 2012 et 2013, les actions de lutte contre les plantes invasives se sont intensifiées, notamment vis-à-vis de la balsamine de l'Himalaya. Pour ce faire, l'appui des 3 ouvriers « Wallo'Net » (accompagné par un agent de la Cellule de coordination du CRHM dans les bassins du Bocq et de la Molignée), de la Province du Hainaut (Eau d'Anor) et de bénévoles (PCDN d'Anhée, d'Yvoir...) ont renforcé les initiatives déjà menées avec des citoyens et coordonnées par le GAL de la Botte du Hainaut (Eau Blanche), le SPW-DNF-Cantonnement de Couvin (Ri de Pernelle) et Natagora (bassin de la Houille).



Des étudiants ont accompagnés les ouvriers Wallo'Net en juillet, pour l'arrachage manuel des balsamines de l'Himalaya le long du Bocq, du Crupet, du Leignon et du Flavion

En outre, en juillet de cette année, la Cellule de coordination du CRHM s'est associée à des étudiants jobistes, qui sont venus renforcer les dynamiques déjà en place. En pratique, 5 équipes de deux étudiants et ont été actives sur le terrain cet été. Elles ont été encadrées de la manière suivante :

- par le GAL de la Botte du Hainaut pour l'Eau Blanche;
- par le SPW-DNF-Cantonnement de Couvin pour l'Eau Noire;
- par Natagora pour la Houille;
- par les agents Wallo'Net et la Cellule de coordination du CRHM pour le Bocq;
- par la Cellule de coordination du CRHM pour le ruisseau de Massembre, l'Oise, le Houyoux...



La lutte contre la berce du Caucase menée depuis 2011 par les Communes, la Province de Namur et le Service public de Wallonie s'est poursuivie. De nouveaux spots ont aussi été découverts, comme ici à Petigny au niveau de l'emprise du futur contournement de Couvin et sur lequel le Département de la Nature et des Forêts est intervenu

Bien entendu, les efforts de lutte menés ces dernières années n'auront du sens que s'ils sont maintenus dans le temps et étendus sur les parties non encore gérées. Par exemple, en ce qui concerne la balsamine de l'Himalaya, les nombreuses initiatives citées ont permis d'agir sur l'ensemble des têtes de bassins impactées mais n'ont pas été suffisantes pour agir au niveau de la Meuse et de la partie aval du Bocq. Il s'agira donc, pour chacun des partenaires impliqués, de poursuivre la gestion de ces plantes invasives l'année prochaine.



Si vous possédez des balsamines de l'Himalaya dans votre jardin, nous vous invitons à les enlever dès l'été prochain, avant la formation des graines (avant la mi-août). Votre action pérennisera le travail réalisé le long des cours d'eau



A l'initiative de Natagora, le solidage du Canada fait l'objet depuis l'année dernière d'une campagne d'arrachage dans le bassin

versant de la Houille. Il est également présent le long du Bocq ainsi qu'en Meuse comme le montre ce massif jaune présent sur la pointe aval de l'île de Godinne

ATLAS DU KARST WALLON : 3 MONOGRAPHIES DESCRIPTIVES DES RIVIÈRES ET SITES SOUTERRAINS EN HAUTE-MEUSE

Objectifs et contenu des ouvrages

L'ouvrage couvrant les bassins versants du Burnot et de la Molinee est récemment sorti de presse. Il complète deux autres monographies dédiées aux bassins versants du Viroin d'une part, du Bocq et du Samson d'autre part. Richement illustrés et composés de plusieurs centaines de pages, ces trois ouvrages ont été réalisés par la Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites souterrains (CWEPSS) et financés par le Service public de Wallonie. Ils font la synthèse de milliers d'observations de terrain, complétées par des articles originaux écrits par des spécialistes tout en restant accessible au grand public. Ces synthèses thématiques présentent le contexte géologique, hydrologique et spéléologique local. Les enjeux liés à l'eau souterraine y sont particulièrement développés.



Un outil pour l'étude et la protection des régions calcaires

Les régions calcaires comportent de nombreux sites d'intérêt biologique, hydrologique, géologique, économique ou touristique. Ce milieu rocheux et fissuré se compose de paysages particuliers ; il renferme une biodiversité exceptionnelle et il est exploité pour ses ressources en eau potable et en pierres (carrières). Cet environnement, attire aussi une population à la recherche d'un cadre de vie plaisant. Cette attractivité n'est pas récente... Nombreuses cavités de la Molinee et du Burnot ont par exemple révélé des vestiges préhistoriques dont certains sont parmi les plus anciens du pays.

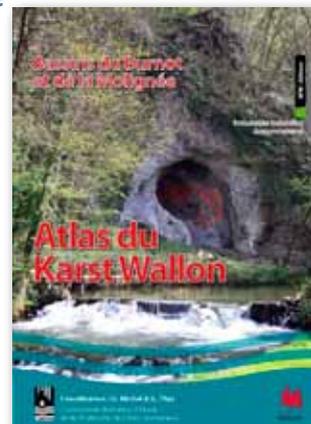
L'édition d'une série de monographies karstiques (regroupant les sites souterrains et phénomènes liés à la dissolution des roches calcaires par bassin) sur la Haute Meuse a été entamée en 2008. Le premier tome présente en détail les sites calcaires des bassins versants de l'Eau Blanche, de l'Eau Noire et du Viroin. Il a été suivi en 2011 par une publication couvrant les bassins du Bocq et du Samson. Le troisième tome de ces monographies regroupe les informations karstiques du Burnot et de la Molinee. Il concerne les communes d'Anhée, Onhaye, Profondeville, Mettet et comprend 400 pages ainsi que plus de 300 illustrations couleurs. Il sera suivi par deux volumes couvrant le bassin de la Lesse. Ces ouvrages sont conçus comme des outils d'aide à la gestion et à la protection des régions calcaires. Ils permettent de comprendre la formation, l'évolution et la fragilité des paysages et des phénomènes souterrains. Ceci pour mieux tenir compte de leur présence dans la gestion et l'aménagement des massifs calcaires. Au-delà de ces usages « sérieux » ce sont avant tout des ouvrages attractifs avec lesquels chacun pourra découvrir et comprendre cette belle région, tout en servant de guide aux plus curieux pour une visite qu'elle soit souterraine ou en surface!

Pour commander votre exemplaire

Ces ouvrages sont vendus au prix de 20€ par tome (frais de port inclus) par le Service publication de la DGARNE, Avenue Prince de liège 15 - 5100 Jambes.

Personne de contact : Joëlle Burton
joelle.burton@spw.wallonie.be
081.33.51.80 – 0800.11.901.

Il est également possible de les commander auprès de la CWEPSS (contact@cwepss.org) ou de se le procurer dans un des points de vente locaux suivants :



• Atlas du karst des bassins versants de l'Eau Blanche, de l'Eau Noire et du Viroin

Virelles Nature - Tél : 060 21 13 63

Contact : Mme Anne Sansdrap

Adresse : Aquascope de Virelles, Rue du Lac 42 – 6461 Virelles

Grottes de Neptune - Tél : 060 31 19 54

Contact : Mme Maryse Bourlard

Adresse : Rue de l'Adujoir 24 – 5660 Petigny

Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut - Tél : 060 21 98 84

Adresse : Rue de Noailles 6 - 6460 Chimay

• Atlas du karst des bassins versant du Bocq et du Samson

Administration Communale d'Yvoir - Tél : 082 610 310

(Service Accueil Tourisme)

Adresse : Rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 Yvoir

Grottes de Goyet - Tél : 081 58 85 45

Adresse : Rue de Strouvia, 3 – 5340 Gesves/Goyet

Office de tourisme de la Ville d'Andenne - Tél : 085 84 96 40

Adresse : Place des Tilleuls 48 – 5300 Andenne

Office de tourisme de Ciney - Tél : 083 21 65 65

Adresse : Place Monseu, 23 – 5590 Ciney

Office de tourisme & Culture d'Hamois - Tél : 083 61 20 41

Adresse : Rue d'Hubinne 25 – 5360 Hamois

• Atlas du karst des bassins versants du Burnot et de la Molinee

Administration communale de Mettet - Tél : 071 72 03 32

Contact : Mme Sylvie Depraetere

Adresse : Service Environnement de Mettet - Zoning industriel de Mettet

n° 23 - 5640 Mettet

Bibliothèque de Mettet

Adresse : Rue Léon Colin n°11 - 5640 Mettet, prendre contact au préalable avec Mme Depraetere (071 72 03 32) pour s'assurer de la disponibilité de l'ouvrage

Administration communale d'Onhaye - Tél : 082 66 57 54

Contact : M. Patrice Cornil

Adresse : Rue Albert Martin n°3 - 5520 Onhaye, l'ouvrage est également consultable à la bibliothèque de Falaën, rue des

Hayettes 2A - 5520 Falaën.

Administration communale de Profondeville - Tél : 081 42 02 44 (Service Environnement)

Adresse : Chaussée de Dinant n°2 - 5170 Profondeville

D'autres points de vente sont susceptibles d'être ajoutés par la suite. N'hésitez pas à consulter le site internet du Contrat de rivière Haute-Meuse où une liste mise à jour de ceux-ci est disponible.

BIENTÔT UN NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LES PARTENAIRES DU CRHM

Depuis le début 2013, la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) et ses nombreux partenaires œuvrent pour mettre sur pied un programme d'actions pour les années 2014, 2015 et 2016 : huit réunions de concertation des Comités locaux, deux assemblées générales, de nombreux contacts bilatéraux avec les organismes publics et les associations, l'analyse des résultats de l'inventaire des atteintes aux cours d'eau, beaucoup de réflexion ... et au final 315 actions adoptées par les membres du Comité de rivière et proposées au Service public de Wallonie par la Cellule de coordination du CRHM dans un document nommé le « Protocole d'Accord 2014-2016 des partenaires du CRHM ».

Ces 315 actions sont réparties en 16 thématiques listées ci-dessous :

1. L'assainissement des eaux usées (20 actions)
2. Les industries (6 actions)
3. L'agriculture (27 actions)
4. Les collectivités et les ménages (50 actions)
5. Les zones protégées (4 actions)
6. Les prélèvements, les crues et l'étiage des cours d'eau (12 actions)
7. Les pollutions historiques et accidentelles (3 actions)
8. L'hydromorphologie (22 actions)
9. Les activités récréatives (4 actions)
10. Les déchets dans le lit des cours d'eau (34 actions)
11. Les ouvrages et le patrimoine (13 actions)
12. Les espèces invasives (32 actions)
13. Les habitats et espèces sensibles (19 actions)
14. L'étude et la caractérisation des cours d'eau (17 actions)
15. L'information et la sensibilisation générale (27 actions)
16. Les subsides des administrations publiques (25 actions)



Les activités récréatives sont multiples sur la Meuse et feront l'objet d'une attention particulière de la part des autorités compétentes qui assure la gestion du fleuve au travers d'engagements inscrits dans le prochain protocole d'accord 2014-2016 des partenaires du CRHM

Les actions des 9 premières thématiques répondent directement au futur Programme de Mesure des 1er Plans de Gestion par Districts hydrographiques que la Wallonie va mettre en place dans le cadre de la Directive Cadre Eau d'ici 2015. D'autres actions plus générales, notamment en matière d'information et de sensibilisation, répondent également indirectement aux objectifs de cette Directive. Les 7 dernières thématiques concernent les autres objectifs du CRHM.

Une importante mission des Contrats de rivière est notamment la sensibilisation du grand public, des écoles et de certains professionnels. Ce sont 138 actions qui auront comme but final la sensibilisation de la population de la Haute-Meuse. Au cours de ce programme d'actions, la Cellule de coordination du CRHM et ses partenaires tenteront aussi de résoudre quelques 902 Points Noirs Prioritaires identifiés par l'inventaire des atteintes aux cours d'eau (rejets d'eaux usées, déchets sauvages, ouvrages d'art détériorés, plantes invasives...).



Le piétinement des berges par le bétail et la présence de déchets le long des cours d'eau constituent deux types d'atteinte fréquemment rencontrés le long des cours d'eau qui sont pris en considération dans les actions qui seront menées au cours des trois prochaines années

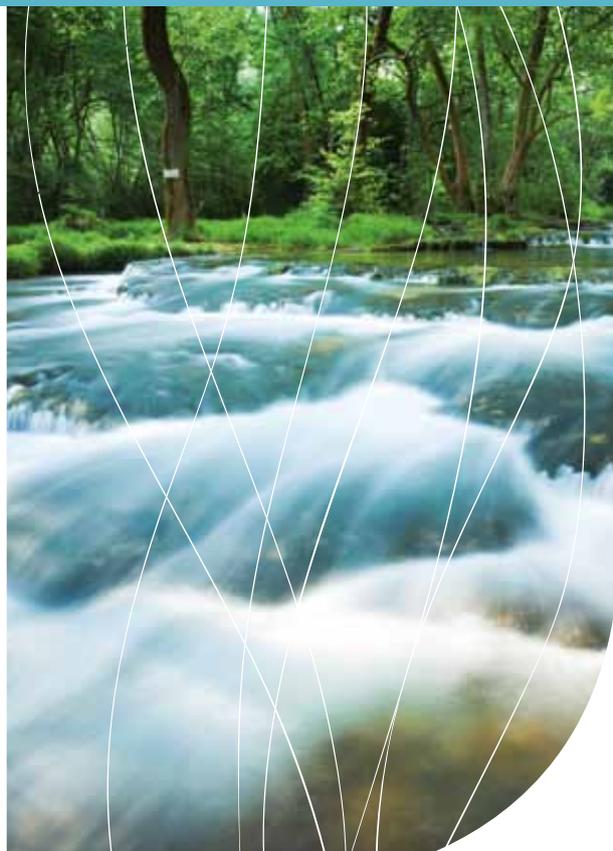


Notons aussi que ce programme est évolutif et que d'autres actions pourront bien évidemment être ajoutées en cours de route, en fonction des nouvelles problématiques rencontrées et des moyens disponibles auprès de chaque collaborateur de notre Contrat de rivière.

Rendez-vous donc dans les prochains mois pour la présentation détaillée et la signature officielle de ce Protocole d'Accord 2014-2016. Nous ne manquerons pas non plus de vous présenter un bilan du protocole d'accord 2010-2013 actuellement en cour de finalisation dans notre prochain bulletin d'information.

Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour
une meilleure
protection de l'eau
en Wallonie.



Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Wallonie

Editeur responsable et Coordinateur : **Frédéric Mouchet**
Coordination adjointe : **Stéphane Abras**
Secrétariat et gestion administrative : **Bénédicte Stouffs**
Support technique et inventaires de terrain : **Sébastien Rousselot**
Thomas Bastas

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be



Imprimé sur papier recyclé par
COPYHOUSE à Jambes
creation coou digital printing laser format
tirage 3.800 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be

Pour la version papier du bulletin :

- Nouvel abonnement (gratuit)
- Changement d'adresse
- Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province de Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Ecrin vert asbl, Faculté universitaire Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Fédération belge de Batellerie, Fédération de pêche de la Semois namuroise, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique de l'Entre Sambre et Meuse (FHESM), Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise (FHHMN), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse, Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les Naturalistes de la Haute-Lesse asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Pays de la Moline à Namur asbl, Perles de la Meuse asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police de la Haute Meuse.

Commission consultative de l'Eau, CCTAM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 24 communes partenaires du CRHM : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.